

Date de publication : 20 mars 2025

# Situation de la rougeole en France au 14 mars 2025

## Points clés

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 14 mars 2025, 180 cas de rougeole ont été déclarés contre 83 sur la même période en 2024 soit un peu plus du double. Les 3 classes d'âges les plus concernées sont les nourrissons de moins d'un an (14 %), les enfants de 1-4 ans (21 %) et les adultes de 30-39 ans (14 %) qui représentent près de la moitié des cas.
- Il était rapporté pour 82 cas (45,6 %) une hospitalisation (dont 6 en réanimation), pour 35 cas (19,5 %) une complication (dont 20 pneumopathies et 1 encéphalite). Les hospitalisations et complications touchaient majoritairement les nourrissons et jeunes enfants mais aussi les jeunes adultes.
- 70,5 % des cas sont survenus chez des sujets non ou incomplètement vaccinés.
- 34 départements en France hexagonale (33,6 %) ont rapporté au moins un cas. Aucun cas rapporté n'a été rapporté en Outre-Mer. Plus de la moitié des cas déclarés concernait 5 départements, le Nord (55 cas), le Val d'Oise (15 cas), les Bouches du Rhône (13 cas), l'Ain (9 cas) et les Alpes Maritimes (9 cas).
- Sur la période, 30 situations de cas groupés (regroupement de cas épidémiologiquement liés) ont été rapportées aux Agences Régionales de Santé (ARS) (**données provisoires non consolidées**) générant un total de 113 cas. Parmi eux, 7 cas groupés comptabilisaient plus de 5 cas et concernaient des personnes de la communauté Rom ou d'origine roumaine sédentarisées, les autres étant survenus en collectivité (crèche, lycée), en établissement hospitalier, en milieu familial hormis un cas groupé survenu à la suite de la fréquentation d'un salon d'exposition parisien.
- Sur les 180 cas, 20 % (36 cas) étaient des cas importés (notion d'un séjour à l'étranger pendant les 7 à 18 jours qui précédaient l'éruption) :
  - Parmi les pays d'importation figurent le Maroc (22 cas), la Roumanie (3 cas), l'Italie (3 cas), la Suisse et le Vietnam (3 cas chacun), les Philippines et le Royaume-Uni (1 cas chacun).
  - Ces cas importés ont été à l'origine de chaînes de transmission sur le territoire français conduisant à la survenue de 11 cas groupés impliquant 27 cas contaminés sur le territoire national : 19 en lien avec les cas importés du Maroc (essentiellement dans l'entourage proche des cas ou en milieu de soins), 7 en lien avec un cas importé d'Italie (crèche) et un en lien avec un cas importé du Vietnam (famille).
  - La situation d'épidémie historique que connaît actuellement le Maroc depuis fin 2023 a conduit depuis début 2025 à 41 cas en France (soit 23 % du total des cas) : 22 cas à la suite d'un séjour récent au Maroc et 19 reliés à une importation du Maroc. L'Espagne rapportait également de nombreux cas de rougeole importé de ce pays.
- La déclaration sans délai des cas aux ARS et l'envoi de prélèvements biologiques au Centre national de référence de la rougeole (CNR) sont essentiels pour identifier précocement les situations de cas groupés et mettre en place les mesures de prévention et de prophylaxie post-exposition autour des cas notamment au sein des collectivités.

# Données de la déclaration obligatoire et du Centre national de référence de la rougeole

## Point de situation au 14 mars 2025

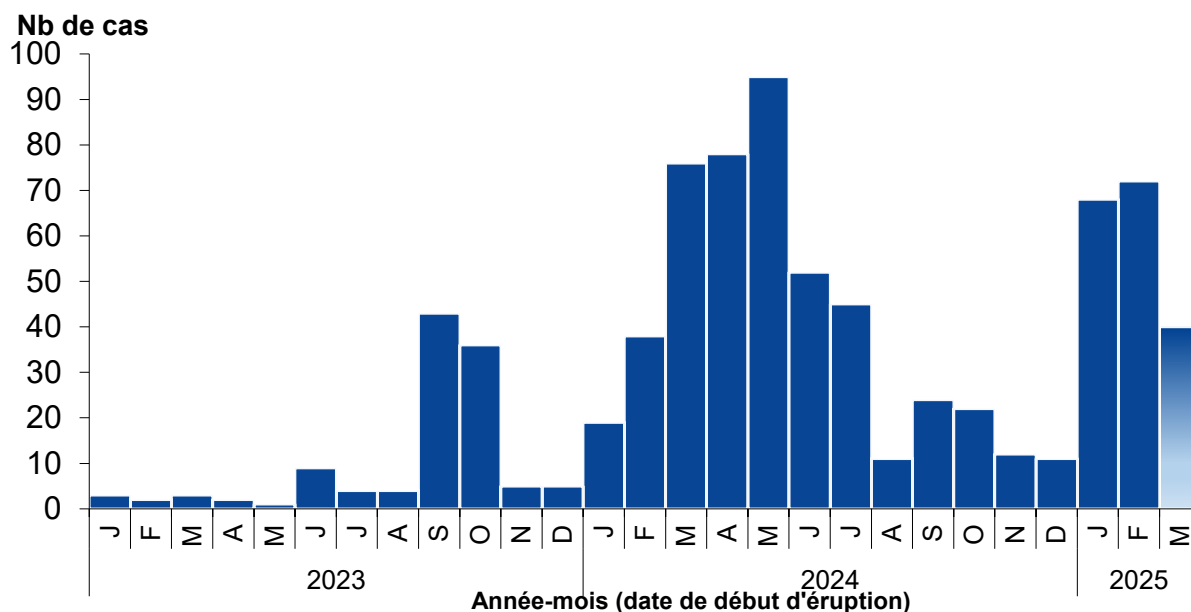
### Au niveau national

Au total, 180 cas de rougeole survenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier ont été déclarés aux Agences régionales de santé (cf. Figure 1). Parmi eux, 156 cas (86,7 %) sont confirmés biologiquement, 17 (9,5 %) sont confirmés par un lien épidémiologique, et 7 (3,9 %) ont présenté des signes cliniques compatibles avec un diagnostic de rougeole. Les hommes représentaient 54,5 % des cas (98 cas).

L'âge moyen des cas était de 17 ans et l'âge médian de 12 ans. Les 3 classes d'âges les plus concernées sont les nourrissons de moins d'un an (14 %), les enfants de 1-4 ans (21 %) et les adultes de 30-39 ans (14 %) qui représentent près de la moitié des cas (cf. figure 2).

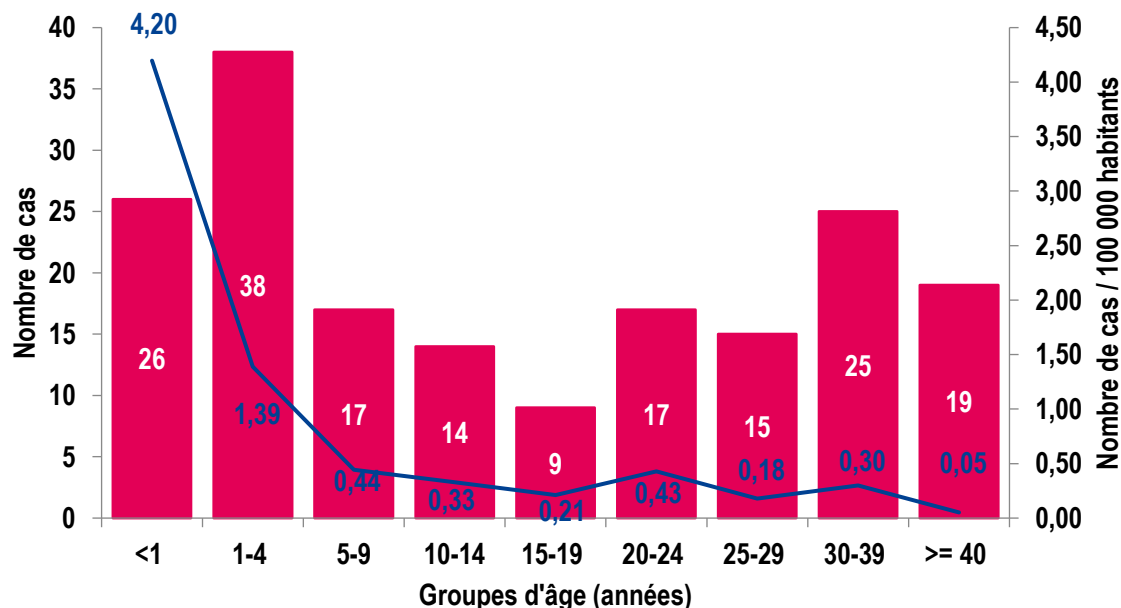
Le taux de notification des cas de rougeole le plus élevé sur les 11 premières semaines de l'année 2025 (tous cas y compris cas importés) était retrouvé chez les nourrissons de moins d'un an (4,1 pour 100 000) puis chez les 1-4 ans (1,4 pour 100 000). Celui observé chez les adultes sur les 11 premières semaine était inférieur mais à un niveau plus élevé que le taux de notification rapporté les années précédentes, ce qui témoigne d'une circulation plus active du virus chez les jeunes adultes depuis le début de l'année 2025.

**Figure 1. Nombre de cas de rougeole déclarés survenus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 14 mars 2025 (mois incomplet) par mois selon la date d'éruption, N=180, France.**



Source des données : Déclaration obligatoire, Données consolidées à l'exception des données provisoires pour 2025

**Figure 2. Nombre de cas de rougeole survenus et taux de notification des cas sur les 11 premières semaines (pour 100 000) (incluant les cas importés et hors cas résidant à l'étranger) par classe d'âge, N=180, France**



Source des données : Déclaration obligatoire ; données provisoires non consolidées

Sur les 180 cas déclarés, 82 (45,6 %) sont rapportés comme hospitalisés (6 en réanimation), 35 (19,5 %) ont présenté une complication (dont 20 pneumopathies et 1 encéphalite). Aucun décès n'a été rapporté.

Les enfants de moins de 5 ans étaient les plus souvent hospitalisés (43,9 %), suivis des adultes de plus de 30 ans (25,6 %). Les complications étaient plus fréquemment retrouvées chez les adultes de plus de 40 ans représentant 25,7 % des formes compliquées, suivi des enfants de moins d'un an (20,0 %), des enfants de 5-9 ans (17,1 %) et des adultes de 30-39 ans (14,3 %).

### Statut vaccinal des cas

Parmi les cas, 87 n'étaient pas vaccinés (48,3 %), 40 étaient vaccinés avec une dose (22,2 %), 19 avec deux doses ou plus (10,5 %) et 4 étaient vaccinés sans information sur le nombre de doses reçues (2,2 %), 30 avaient un statut vaccinal inconnu (16,7 %).

### Origine de l'infection

Sur les 180 cas, 36 étaient des cas importés (soit 20 %) et 118 ne rapportaient aucun séjour à l'étranger pendant les 7 à 18 jours qui précédaient l'éruption (cas autochtones) et pour 26 cas, l'information n'était pas connue.

Parmi les pays d'importation figuraient le Maroc (22 cas), la Roumanie (3 cas), l'Italie (3 cas), la Suisse et le Vietnam (3 cas chacun), les Philippines et le Royaume-Uni (1 cas chacun).

Ces cas importés ont été à l'origine de chaînes de transmission sur le territoire français conduisant à la survenue de 11 cas groupés impliquant 27 cas contaminés sur le territoire national : 19 en lien avec les cas importés du Maroc (essentiellement dans l'entourage proche des cas ou en milieu de soins), 7 en lien avec un cas importé d'Italie (crèche) et un en lien avec un cas importé du Vietnam (famille).

## Données virologiques du CNR ROR du CHU de Caen (séquençage des virus)

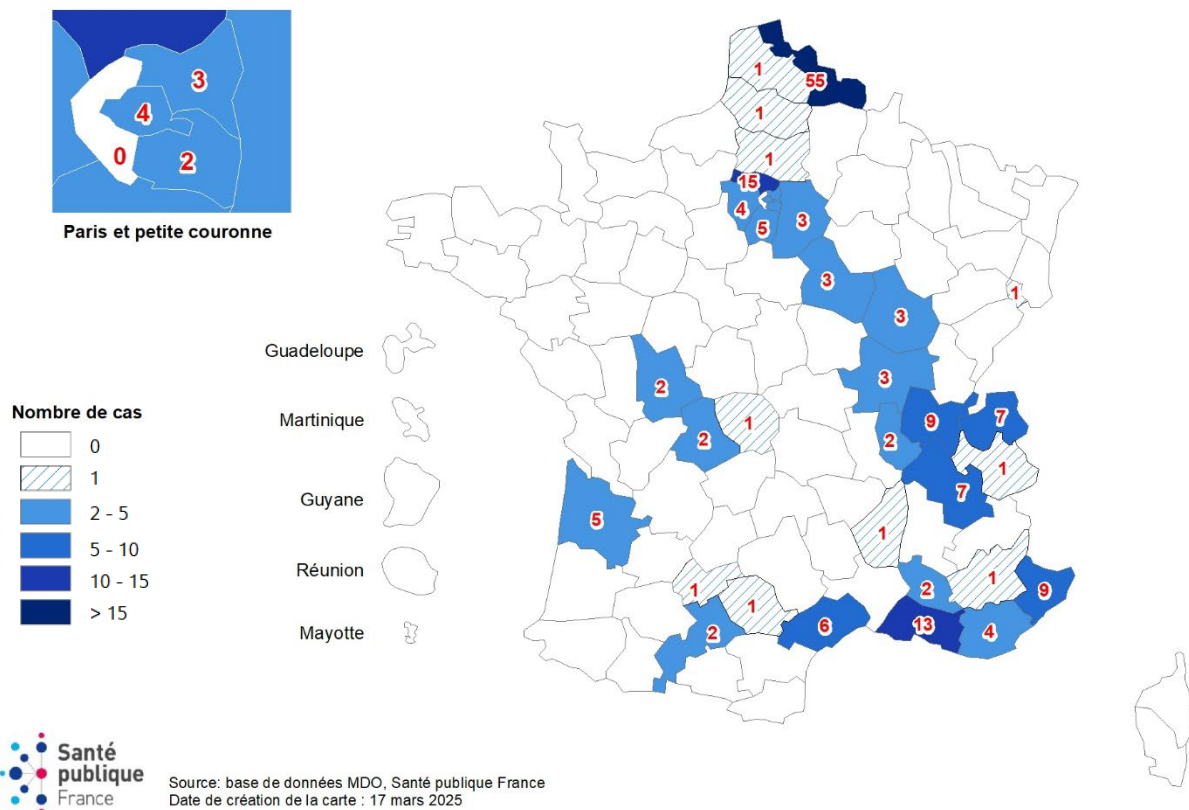
Parmi les 68 cas survenus en janvier ayant fait l'objet d'une déclaration obligatoire, le CNR ROR du CHU de Caen a reçu 17 prélèvements et réalisé le diagnostic virologique de 17 cas (analyse au 21 février 2025). Le séquençage a permis d'identifier à une fréquence égale le génotype D8 (N= 8/17 cas soit 47,0 %) et le génotype B3 (N=8/17 cas soit 47,0 %). Un prélèvement reçu n'a pas pu être techniquement séquençé. Le séquençage des autres prélèvements est en cours.

Parmi les souches isolées à partir des cas importés du Maroc (22 cas), trois ont pu d'ores et déjà être séquençés et sont tous de génotype B3.

## Répartition géographique

Trente-quatre départements en France hexagonale (33,6 %) ont rapporté au moins un cas. Aucun cas rapporté n'a été rapporté en Outre-Mer. Plus de la moitié des cas déclarés concernait 5 départements, le Nord (55 cas), le Val d'Oise (15 cas), les Bouches du Rhône (13 cas), l'Ain (9 cas) et les Alpes Maritimes (9 cas). (Figure 3).

**Figure 3. Répartition géographique des cas de rougeole, N=180, France (données au 14 mars 2025)**



## Principaux cas groupés

Depuis le début de l'année 2025, 30 situations de cas groupés de rougeole ont été dénombrées, générant un total de 113 cas liés épidémiologiquement entre eux d'après les investigations des Agences régionales de santé (ARS) (**données provisoires non consolidées**).

Si la majorité des cas groupés ont été détectés dans l'entourage familial des cas avec un nombre de cas secondaires limité (2-3 en moyenne), 7 cas groupés ont comptabilisé plus de 5 cas.

Ces cas groupés ont concerné des personnes de la communauté Rom (un cas groupé dans différents camps Rom dans le Nord -14 cas) ou des personnes d'origine roumaine sédentarisées (un cas groupé de 7 cas dans les Alpes Maritimes et un cas groupé de 6 cas dans le Nord). D'autres

cas groupés sont survenus en collectivité (un cas groupé de 9 cas dans une crèche dans l'Ain dont la majorité concernant des nourrissons de moins d'un an particulièrement à risque de formes graves), un cas groupé de 6 cas dans un lycée des Bouches du Rhône, un cas groupé de 6 cas au sein d'un établissement hospitalier dans les bouches du Rhône ou encore un cas groupé de 6 cas dans le Nord au sein d'un établissement hospitalier et d'une famille. Enfin, un cas groupé de 6 cas de rougeole est survenu en Côte d'Or/Saône et Loire en lien avec un salon d'exposition parisien. L'apparition de ces cas groupés souligne l'importance des mesures d'isolement des cas au sein des cabinets médicaux et des services hospitaliers prenant en charge les cas ainsi que l'importance du diagnostic et du signalement sans délai des cas de rougeole permettant la mise en place de mesures de prophylaxie post-exposition souvent trop tardives.

Plusieurs ARS ont d'ores et déjà communiqué sur ces cas groupés en cours :

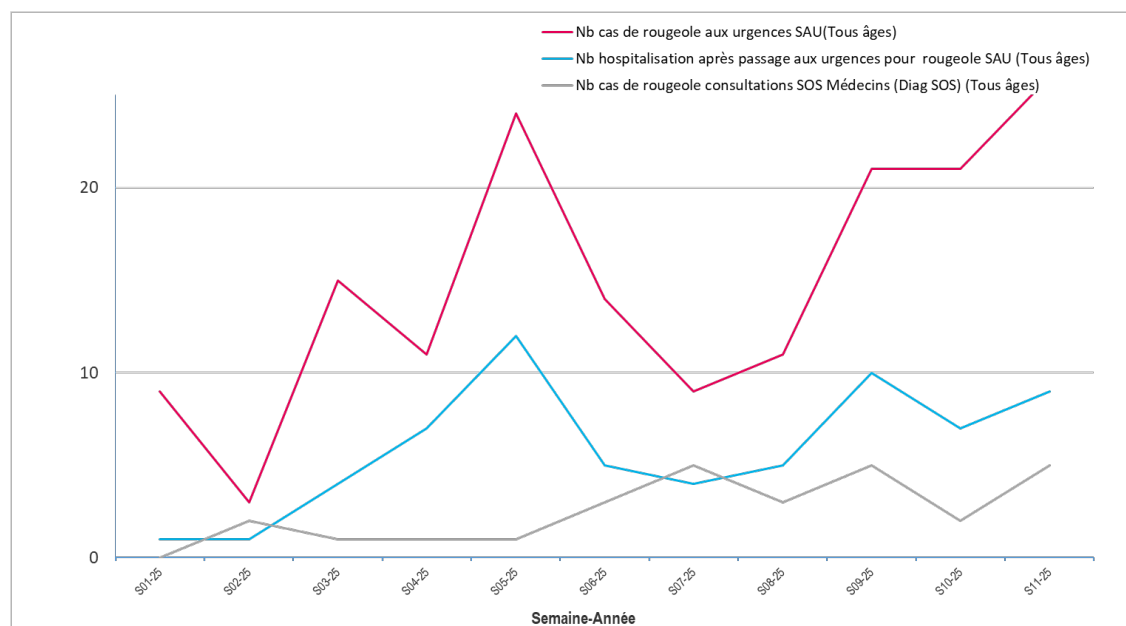
[Circulation active de la rougeole en Hauts-de-France, l'agence régionale de santé \(ARS\) rappelle l'importance de la vaccination | Agence régionale de santé Hauts-de-France](#)

[Recrudescence des cas de rougeole dans la région et dans le monde : recommandations aux usagers et aux professionnels de santé | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[L'ARS appelle à la vigilance suite à la recrudescence des cas de rougeole en Paca | Agence régionale de santé PACA](#)

## Indicateurs de surveillance syndromique

**Figure 4. Nombre de passages hebdomadaires aux urgences\* (SAU), d'hospitalisations après passage aux urgences et consultations SOS Médecins\*, pour rougeole, par semaine S01-2025 à S11-2025, France métropolitaine**



Source : Santé publique France - SOS Médecins - OSCOUR®

Analyse réalisée à Hôpitaux constants et SOS constants

Depuis le début de l'année 2025, les nombres hebdomadaires de passages aux urgences, hospitalisations après passage aux urgences et consultations SOS Médecins pour suspicion de rougeole fluctuent d'une semaine à l'autre mais restent à des niveaux limités.

## Rappel des mesures de prévention

En cette période de recrudescence de la rougeole observée au niveau mondial et en Europe, une surveillance épidémiologique continue est essentielle. Les investigations de cas groupés et les efforts de rattrapage vaccinal, notamment auprès des jeunes adultes ou encore de certaines populations éloignées du système de santé insuffisamment vaccinées, sont indispensables pour limiter le risque d'apparition de cas groupés, d'installation de chaînes de transmission et de reprise épidémique dans les prochains mois, particulièrement lors de la saison printanière.

Un message de sensibilisation à destination des professionnels de santé et aux établissements de santé a d'ores et déjà été diffusé le 7 mars 2025 par le ministère via un DGS-Urgent n° 2025\_08 et un MARS n° 2025\_05 relatif à la vigilance renforcée dans le cadre de la recrudescence de la rougeole en France.

Ce bilan provisoire est aussi l'occasion de rappeler que tout contact avec un professionnel de santé (toute consultation quel que soit le motif, visite médicale de prévention, consultation du voyage, consultation libérale, hospitalière, scolaire ou universitaire, visite à l'embauche, délivrance de médicaments en pharmacie...) doit constituer une opportunité pour vérifier le statut vaccinal des personnes nées après 1980 et de garantir qu'elles soient bien protégées par une vaccination ROR à deux doses. Une couverture vaccinale élevée de la population, tout âge confondu, y compris des professionnels de santé ou ceux travaillant au contact d'enfants, est indispensable pour limiter la circulation virale et protéger les plus fragiles des complications de la rougeole.

### Remerciements

La surveillance de la rougeole est coordonnée par Santé publique France et le Centre National de Référence de la rougeole, des oreillons et de la rubéole. Nous remercions vivement les partenaires de la surveillance de la rougeole en France :

- les médecins et biologistes contribuant à la déclaration des cas et à l'envoi de prélèvements au CNR ;
- les Agences régionales de santé.

### Équipe DMI-rougeole

Mireille Allemand, Fatima Aït El Belghiti, Céline François, Isabelle Parent du Châtelet, Laura Zanetti

### CNR Rougeole Oreillons Rubéole

Julia Dina

### Rédaction

Laura Zanetti, Céline François

Direction des maladies infectieuses, Santé publique France

### Validation

Isabelle Parent du Châtelet et Harold Noël

Direction des maladies infectieuses, Santé publique France

**Pour nous citer** : Situation de la rougeole au 14 mars 2025. Bulletin. Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 6 p. Mars 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

**Dépôt légal** : 20 mars 2025

**Contact** : [dmi-rougeole@santepubliquefrance.fr](mailto:dmi-rougeole@santepubliquefrance.fr)